



## **CSAL du 21 juin 2023**

Ouverture de la séance à 13h38

Désignation du secrétaire de séance : Solidaires Finances Publiques

### **1) Approbation du pv de séance du 02 février 2023**

Pas de remarque particulière, le PV est adopté à l'unanimité

### **2) Election des représentants au conseil médical**

Les candidatures ont été proposées aux agents du SDNC à l'exception des ouvriers d'Etat, cette impossibilité a été posée par le secrétariat général.

Le vote a été fait par bulletins à l'urne, le CSAL peut être suivie en présentiel et en distanciel mais ces modalités de vote ont empêché certains élus de s'exprimer, Solidaires Finances Publiques déplore que malgré les moyens technologiques existants, des modalités de vote à distance n'ait pas pu être mis en place.

Ont pu voter 4 élus CGT et 1 élu Solidaires Finances Publiques.

Les membres du conseil médical élus seront appelés selon l'ordre validé lors du dépouillement, le classement se faisant avec le nombre de voix obtenue.

Sont élus :

1 PLOSKA Christel

2 ORTYL Matthieu

3 BARTHOUX Marie Claire

4 GUYARD Amélie

5 SANASSY Elmitch

6 LAFOSSE Véronique

7 THAMMAVONGSA Souksavanh

8 FAURE CORINNE

9 RITAINE Mylène

10 SIMO MBOBDA Joel

11 ARZUR Claudie

12 MASOOD Zeeshan

### **3) Plan local de formation 2023**

Le plan local de formation (PLF) qui liste tous les stages qui peuvent être faits par les agents du SDNC pour l'année 2023 a été présenté aux représentants du personnel.

Solidaires Finances Publiques a souhaité avoir confirmation que les agents qui souhaiteraient postuler pour des stages qui ne correspondent pas à leur métier peuvent le faire par le biais du CPF dès lors que cela s'inscrit dans un projet professionnel, ce point a été confirmé par la direction.

Le PLF a été mis au vote, il a été approuvé à l'unanimité.

Le bilan de la formation professionnelle a également été présenté. Il ne présente pas de point particulier.

Solidaires Finances Publiques a réitéré son attachement à la formation en présentiel, seule modalité d'organisation permettant une interaction entre stagiaires et formateurs, d'adapter le rythme en fonction du public et d'éviter un déroulé en marche forcé. La e-formation ne devant pas devenir l'alpha et l'oméga de la formation professionnelle dans notre administration !

M. le directeur nous a indiqué être également attaché à de la formation présentielle organisé au plus près des agents.

### **4) Rapport d'activité 2022**

Emploi :

SFP a demandé une nouvelle fois que le tableau des emplois (TAGERFIP) soit communiqué aux OS avec le détail des catégories / services / ETP réel et théorique.

Le chapitre relatif aux emplois dans ce rapport d'activité étant beaucoup trop lacunaire.

Activité du foncier et du foncier innovant :

SFP s'est inquiété du nombre de postes (17) qui ne sont pas pourvus à la BNIC alors qu'elle connaît une très forte charge de travail sur le terrain, particulièrement à cause des remaniements et des demandes accrues de soutien en mise à jour de la part des SDIF.

M. le directeur nous a annoncé que l'état actuel des postes de la BNIC était sanctuarisé, c'est-à-dire qu'ils n'y auraient pas de suppression supplémentaire. Mais ça ne règle pas le sous-effectif actuel !

Il nous a indiqué que GF3A est en train de réécrire les procédures de remaniement, dans le but de les alléger et ainsi gagner en temps et efficacité.

M. le directeur envisage de créer une structure BNIC dédié à la RPCU mais sans plus de détail à ce stade. Affaire à suivre !

### Problème d'emploi dans les structures relocalisées :

SFP est revenu sur le déficit chronique d'emploi dans les SAPF crée depuis septembre 2021, en particulier à Chateauroux qui depuis sa création n'a jamais eu d'effectif au complet.

M. le directeur nous a garantie qu'il n'y avait aucun gel de postes dans ces services, le seul problème selon lui, viendrait du manque d'attractivité de ces zones géographiques. Il nous a également dit vouloir refaire le point avec la DG concernant la problématique des emplois dans les SAPF.

### Médecin de prévention :

SFP a voulu se faire confirmer plusieurs points concernant les modalités de consultation du médecin de prévention (MP).

La direction nous a indiqué que, pour tous les services sur le territoire en dehors de St Germain en Laye, les agents dépendaient directement du MP du département où ils sont affectés, mais les demandes doivent quand même passer par la RH du SDNC.

Concernant la BNIPF, ils sont rattachés à la MP du SDNC, afin qu'elle soit la seule interlocutrice.

Afin qu'ils puissent tous être consultés d'ici la fin de l'année, une campagne de consultation en vision a été organisés pour faire le point avec tous les agents BNIPF.

Selon les besoins, la MP pourra décider si une consultation doit avoir lieu en présentiel ou non. La direction a insisté sur ce point, les consultations en présentiel dépendent uniquement de l'avis du MP au cas par cas.

### Budget :

SFP a renouvelé sa demande concernant le budget, à savoir qu'un budget détaillé soit présenté en instance aux représentants syndicaux, le budget présenté dans le rapport étant, comme pour les emplois, lacunaires.

M. le directeur nous a promis de faire tout son possible pour que ce soit le cas.

Les promesses n'engagent que ceux y croit... là aussi, affaire à suivre !

## **5) Fonciers innovant**

Un point d'actualité nous a été fait lors de la réunion, la détection des piscines a été généralisée à l'ensemble des départements métropolitains. Sur plus de 170k piscines, 120k étaient sujettes à évaluation par les agents des SDIF, elle s'est achevée en décembre 2022. La relance des contribuables a été lancé en juin. La situation sera à régulariser dans GMBI par les usagers.

L'expérimentation se poursuit sur la détection du bâti notamment par l'utilisation d'une nouvelle chaîne de traitement de report au plan.

SFP s'est interrogée sur le maintien de la précision du plan vu que la qualité des ortho photo de l'IGN est très inégale.

M. le directeur a conscience du problème est nous a fait part de sa volonté de trouver d'autres sources d'approvisionnement en ortho photo. Il a évoqué par exemple des collectivités qui avaient fait leurs propres photos aériennes qui étaient potentiellement plus précises et récentes.

Cependant il nous a été confirmé que les reports au plan issu de ce système IA seraient identifiés différemment sur PCI Vecteur. Qui plus est ce report restera soumis à la validation des géomètres et leur travail sur le terrain ne sera pas remis en cause.

Ce sujet étant toujours au stade de l'expérimentation, SFP s'attachera à analyser les résultats lors des prochaines instances.

## **6) Les missions de la numérisation**

Les éléments présentés lors du 1<sup>er</sup> CSAL de l'année ont fait l'objet d'un point d'étape lors de ce CSAL.

### - Concernant les SIP :

La direction s'est félicitée d'avoir pu fournir le guide de préparation des 2042 avec un mois d'avance. L'objectif désormais est de finir la campagne de numérisation d'ici fin novembre.

M. le directeur a indiqué que cette année le SDNC ferait preuve d'indulgence concernant la qualité de la préparation des déclarations de revenus par les services, il est conscient que le déploiement de GMBI crée de fortes contraintes pour les agents et que cela peut nuire à la qualité de la préparation.

### - Reconstitution du dispositif mis en place l'an dernier avec quelques nouveautés :

- maintien de la formation et de l'accompagnement des vacataires par la cellule contrôle qualité et le RDI (pour la partie scanners) ;
- passage à une journée de TT possible par semaine pendant la durée de la campagne pour l'ensemble des agents du service numérisation, RDI et contrôle qualité ;
- reconstitution du dispositif du planning de permanence pour les soirs (agents) et mise en place d'une version pour les encadrants/référents ;
- maintien du contrôle qualité et élargissement de son périmètre à l'ensemble des acteurs de la chaîne afin de se conformer aux exigences de l'audit du SIAF (certification) ;
- nouveau dispositif d'identification des structures bleues en fonction des documents (système de pastilles de couleur)

### Concernant les SIE :

Les travaux de numérisations sont menés à St Germain dans les délais prévus. M. le directeur a espoir que la fibre de ST Florentin soit installée rapidement vu que cette mission doit y être transférée. Il nous a indiqué que le débit de la fibre du SDNC devrait être prochainement augmenté.

### Plateformes existantes :

Les autres plateformes continueront de fonctionner pendant la campagne 2042.

### Contentieux :

- Traitement des documents de la centrale : Rationalisation du plan de production afin d'avoir un calendrier pré-défini de prise en charge des documents ;
- refonte de la chaîne envisagée au second semestre, sous réserve des arbitrages attendus.

- Trusts et documents associés : traitement identique à 2022

- formalités des SPF : numérisation à la demande

#### Nouveaux chantiers Déclarations H1/H2 :

- Les agents ont pu expérimenter le nouvel outil de vidéocodage. Du premier retour à chaud, ce dernier répond globalement à leurs attentes ;
- la plateforme va pouvoir passer en phase de pré-production (pour la partie vidéocodage/ alimentation de la GED). Pour la numérisation, les documents livrés au SDNC ont déjà fait l'objet d'un contrôle de préparation (qui a permis de mettre en lumière les points d'attention à relayer auprès des directions expérimentatrices) et ont été numérisés ;
- cette nouvelle phase s'accompagnera d'une formation dédiée auprès des agents par groupe.

SFP est revenue sur le sujet des H1/H2, il avait été indiqué lors du CSAL de janvier que les documents numérisés se limitaient à la dernière H1 et aux fiches de calcul. Notre inquiétude étant que pour le suivi des dossiers bâtis, il est souvent nécessaire d'avoir accès à l'ensemble des déclarations H1 du dossier.

La direction nous a répondu que ce chantier était expérimental, et qu'il y aura un retour des services sur le contenu de ces dossiers numérisés pour voir s'il faut y apporter d'autres documents.

#### Dossier agent :

Prise en charge de la population C fin octobre (1280 dossiers).

#### Autres domaines identifiés :

- Travaux en cours avec le SRE pour le traitement des pensions de réversion ;
- Contentieux des DNS spécialisées dans le contrôle fiscal.

#### Acquisition des données :

- Réalisation d'un POC avec Accenture à l'été pour lequel les équipes du SDNC (pôle numérique et autres services) ont été sollicitées afin de constituer un jeu d'essai (1076 déclarations complétées et saisies en 1 semaine) . La richesse de ce jeu de données a été saluée par l'ensemble des acteurs tant internes (DT Num) qu'externes (Accenture et école EPITA) ;
- en parallèle, partenariat avec l'école d'ingénieurs EPITA permettant à des étudiants en M1 de travailler sur ce sujet, le dossier de candidature du SDNC ayant été retenu ; => l'objectif est d'avoir une solution capable de lire des caractères manuscrits avec un taux d'automatisation satisfaisant (et sans confusion).

#### Autres sujets :

- Renforts des effectifs du service numérisation : ◦ Agents C : (15 postes) ▪ 8 agents C qui arrivent en août (avec une prise de fonction effective début septembre) ; ▪ 7 postes de contractuels ouverts en complément
- Renforts du RDI : ◦ un poste de B attribué au service numérisation suite à la parution du mouvement ; ◦ candidature possible pour les agents du service numérisation ; ◦ un poste de contractuel de niveau A (poste ouvert suite au mouvement des Inspecteurs, emploi non pourvu)
- Renfort de l'équipe d'encadrement : ◦ un poste de contractuel de niveau A (poste ouvert suite au mouvement des Inspecteurs, emploi non pourvu)

- Occupation des espaces en fonction des effectifs sur site pendant la campagne 2042 : ◦ le « QG » pourra être investi par les agents/vacataires ◦ les locaux du FI pourront également être utilisés en priorité par la cellule qualité (éloignement avec l'espace sécurisé)

#### DISI Est :

La DISI EST a demandé à rebasculer une partie de l'activité de ces centres acquisition de donnée au SDNC en particulier celle concernant la partie foncière. Ce que le SDNC a accepté mais M. le directeur tien à dire qu'il n'y a aucune volonté de prendre le travail des ESI, la fermeture des centres ADO est déjà planifié et ce transfert n'a pas vocation à accentuer ce calendrier.

#### Archivage :

M. le directeur nous a indiqué qu'un audit concernant l'archivage était en cours avec le bureau MRA de la DG. Les capacités de stockage de St Florentin étant presque atteintes, alors que de nombreux services sollicitent le SDNC pour le stockage de leur document. La volonté est d'avoir une solution de stockage industrielle.

#### Équipement des nouveaux arrivants :

Les nouveaux arrivants devraient disposer de casiers individuels, d'ici à ce qu'il soit mis en place, la direction nous a indiqué que les agents devait faire de la mutualisation avec les casiers existants.

### **7) Point sur les SAPF**

Un bilan de l'activité et des partenariats des SAPF a été exposé par la direction.

Il nous a été fait part d'une expérimentation par certains SAPF du traitement intégral des rejets et de certaines REPO. Il semblerait qu'il y ait eu un nombre très important de volontaires pour cette expérimentation.

Compte tenu de la charge considérable de travail que représenterait la gestion des rejets dans les SAPF, SFP se demande si les agents de ces services ont été consultés avant que les responsables ne se portent candidats pour cette expérimentation ?

SFP a rappelé que la gestion intégrale des rejets viendra forcément impacter très lourdement le travail des agents de SAPF, ce suivi des dossiers Rejet implique notamment d'être en contact direct avec les notaires. Les SAPF étaient conçus pour, justement, ne pas avoir de contacts avec les usagers pour pouvoir travailler sereinement sur leurs travaux de publication.

Si les coordonnées des agents des SAPF deviennent connues, les notaires ne se priveront pas de déranger continuellement les SAPF s'ils n'arrivent pas à joindre les SPF locaux.

SFP s'inquiète particulièrement des conséquences et de la pression qui pourrait être mise sur les agents, surtout quand on sait que les SAPF sont soumis à un niveau de production de publication élevé.

SFP a également évoqué la problématique de la responsabilité sur les décisions de rejet.

M. le directeur nous a indiqué que la responsabilité pèsera sur le responsable du SPF, comme c'est déjà le cas avec les publications. La garantie de qualité de production étant apportée par le contrôle interne.

SFP a interrogé la direction concernant l'expérimentation sur l'intégration automatisée de certains téléactes. La direction n'a pas d'information sur ce sujet.

SFP a voulu savoir si le décret de 55 faisait l'objet d'un toilettage, surtout quand on voit la quantité de PHN qui sont fournis au réseau ? La direction n'a pas d'information à ce sujet.

SFP a demandé si des évolutions étaient prévues concernant les actes papiers ? M. le directeur nous a indiqué qu'il n'y avait pas de changement à ce stade, mais il nous a quand même informé qu'il y avait une volonté de la DG qu'un maximum de ces actes puissent passer par téléactes.

Compte tenu de l'élargissement des missions envisagés pour les SAPF, qui ont tendances à absorber de plus en plus de missions et d'emplois des SPF, SFP se demande quel est l'avenir des SPF locaux et est-ce que les SAPF ne vont pas finir par être des SPF iter régionaux ?

Évidemment, M. le directeur nous a répondu qu'à court terme, les SPF ne sont pas menacés et que le but est de ramener la situation à la normale et de raccourcir les délais de publication. Mais il s'est bien gardé de nous parler des conséquences à moyen et long terme !

## **8) Travaux au SDNC**

Une enveloppe de 110k a été attribué par le bureau SPIB pour rénover les sanitaires du SDNC, des rendez-vous sont prévus en juillet avec les entreprises pour faire les études nécessaires.

Le but de la direction est de restaurer 24 des 28 sanitaires du SDNC, sur les 2 bâtiments, avec la création d'un sanitaire PMR dans chaque bâtiment de la direction.

Des travaux sont également prévus pour traiter un problème de maladie de la pierre des sous-sol des bâtiments du SDNC pour 200K.

Des études vont être également menés pour les travaux de reconversion des locaux de l'imprimerie quand celle-ci sera fermée. Entre les études, les marchés publics et les travaux, ce dossier va s'étaler sur de nombreux mois.

Concernant les travaux d'Amiens, le calendrier reste instable, l'installation du SAPF « devrait » se faire fin août et la BNIC devrait s'installer dans l'automne. Mais cela peut encore changer..

## **9) Questions diverses**

M. le Directeur nous a informé qu'au 01 septembre, Mme Thilliou allait prendre le pilotage du pôle foncier.

### Parking d'Amiens :

SFP est revenu sur la problématique des parkings d'Amiens, nous avons notamment remonté tous les éléments que les collègues d'Amiens nous ont communiqué, tels que les besoins de places recensés, les difficultés liées à l'absence de transport en commun fiable dans la ville et dans la périphérie, les délais importants de transports, la très faible disponibilité de places de parking dans la ville, le coût exorbitant des abonnements et des délais pour en obtenir.

Cette situation crée une profonde inquiétude pour les agents, qui ont tout essayé pour trouver des solutions en interne mais sans succès.

SFP a rappelé que les services créés dans le cadre du NRP tel que le SAPF d'Amiens avait fait l'objet de contrat entre les municipalités et l'état pour que les agents qui feraient l'effort de candidater et donc de déménager soient accueillis dans les meilleures conditions. Force est de constater qu'à Amiens, les promesses n'ont pas été tenues. Cette situation déplorable conduit certains agents à envisager une mutation !

Quand on pense que le NRP est un projet du président de la république, ce n'est quand même pas anodin de voir que c'est dans sa ville d'origine qu'il y a eu le plus de problème concernant l'accueil d'un SAPF !

Il faut dire que l'INSEE n'est pas en reste sur ce sujet, une direction qui est du même ministère mais qui se garde bien de faire preuve de solidarité, même fournir des badges aux agents du SAPF et de la BNIC pour l'accès au local vélo à l'air de poser un problème insurmontable !

M. le directeur nous a assuré que la direction portait une forte attention à la situation, il nous a confirmé qu'il allait reprendre contact avec la préfecture et la DDFIP du département pour trouver une solution, il espère faire porter le sujet dans la réunion inter administration qui a lieu régulièrement en préfecture, d'autant plus que l'Insee y assiste. Il compte également solliciter la mairie.

Ce sujet est porté à l'attention de la direction à chaque instance, mais on a l'impression que M. le directeur ne sait plus comment s'y prendre pour trouver une solution... En attendant, les agents du SAPF sont totalement désemparés !

SFP ne manquera pas de revenir sur le sujet tant qu'une solution n'aura pas été trouvée pour satisfaire la demande des agents !